



Régie EPIC T2C
17 Boulevard Robert Schuman
63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04-73-28-56-56

L'an deux mille vingt-quatre, le **jeudi 12 décembre** à partir de 17h30, les Administrateurs de la Régie EPIC T2C se sont réunis en Conseil d'Administration, en salle Schuman, au siège social à CLERMONT-FERRAND, 17 Boulevard Robert Schuman, sous la présidence de Madame Blandine GALLIOT, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 21 administrateurs
Nombre de membres présents : 12
Nombre de procurations : 7
Date de la convocation : 5 décembre 2024

Etaient Présents :

Mmes Christiane DEMOUSTIER; Sondès EL HAFIDHI ; Blandine GALLIOT ; MM. Christophe BERTUCAT ; Cyril CINEUX ; Eric EGLI ; Jean-Marc MORVAN ; Patrick NEHEMIE ; M. Thomas WEIBEL || MM Tahar BOUANANE ; Cyril POTELLERET ; Damien ROMERO.

Etaient excusés avec mandat :

MM **Claude AUBERT** excusé, donne pouvoir à Mme Blandine GALLIOT ; **Richard BERT** excusé, donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT ; **Henri GISSELBRECHT** excusé, donne pouvoir à Mme Sondès EL HAFIDHI ; **François RAGE** excusé, donne pouvoir à M. Patrick NEHEMIE ; **Stanislas RENIE**, excusé, donne pouvoir à M. Eric EGLI ; **Gilles VESCOVI** excusé, donne pouvoir à M. Thomas WEIBEL || M. **Yves JAMON**, excusé, donne pouvoir à M. Jean-Marc MORVAN.

Etaient excusés :

M. Laurent GANET.

Etaient absents :

M. Jérôme AUSLENDER.

DELIBERATION DCA 2024/039

Réunion du Conseil d'Administration du 12 décembre 2024

OBJET : Présentation du BUDGET PRIMITIF 2025

Préambule

Le Budget Primitif 2025 est établi en parfaite conformité avec les orientations budgétaires 2025 présentées au Conseil d'Administration du 27 novembre 2024. Il s'inscrit dans les éléments de contexte économique ainsi exposés et poursuit les objectifs annoncés.

Ceux-ci sont rappelés ci-dessous :

Hypothèses de construction budgétaire :

- ⇒ Le budget 2025 identifie de façon claire les dépenses supplémentaires préparatoires au nouveau réseau Inspire et dédiées au déplacement d'activité sur le site de Cournon.

- ⇒ Le budget 2025 est construit sur la base d'une démarche d'optimisation répondant à l'objectif de maîtrise des coûts.
- ⇒ Le budget 2025 s'appuie sur une nouvelle diminution des coûts de l'énergie qui devra être confrontée à la réalité de l'exploitation.

Les objectifs 2025 :

- ⇒ *Mettre en œuvre toutes les conditions d'exploitation du nouveau réseau Inspire*
- ⇒ *Maîtriser l'exploitation dans la période travaux*
- ⇒ *Maîtriser les coûts*
- ⇒ *Poursuivre la transformation de l'entreprise pour répondre aux nouveaux enjeux*
- ⇒ *Déployer le nouveau projet d'entreprise à horizon 2030.*

On trouvera ci-après, une présentation comptable du Budget Primitif 2025 intégrant des analyses économiques permettant d'appréhender au mieux les hypothèses de construction et les évolutions.

Présentation du budget primitif 2025

Préambule :

- Le Budget Primitif 2025 est établi selon la nomenclature M43 et élaboré hors taxe à la valeur ajoutée.
- Les provisions d'exploitation sont semi-budgétaires et ne donnent donc pas lieu à une inscription en recettes de la section d'investissement.
- Le Budget Primitif 2025 est établi sans reprise anticipée des résultats de l'année 2024 ; ceux-ci seront constatés et traités lors de l'examen du compte administratif 2024. L'emploi des soldes budgétaires sera ensuite établi dans le cadre du Budget Supplémentaire 2025.
- Le budget des dépenses de fonctionnement est voté par chapitre tout comme le budget des dépenses d'investissement.

Le Budget Primitif 2025 s'établit à 100 110 120 € avec une section de fonctionnement à 99 139 060 € et une section d'investissement à 971 060 €.

BUDGET PRIMITIF 2025	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Fonctionnement+Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Recettes et dépenses réelles	98 582 900	98 584 900	416 900	414 900	98 999 800	98 999 800
Report du résultat de fonctionnement	0	0			0	0
Report des soldes et reste à réaliser			0	0	0	0
Recettes et dépenses d'ordre	556 160	554 160	554 160	556 160	1 110 320	1 110 320
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2025	99 139 060	99 139 060	971 060	971 060	100 110 120	100 110 120

1- Section de fonctionnement budget primitif 2025

1-1 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 99 139 060 € dont 554 160 € d'opérations d'ordre représentées par la quote-part de la subvention d'investissement versée au compte de résultat.

BUDGET PRIMITIF 2025	BP 2024	BS 2024	DM1-2024	Total budget 2024	Prévisions BP 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
70 Prestations de services et autres produits	88 172 000	0	0	88 172 000	89 415 000
75 Autres produits de gestion courante	619 390	0	0	619 390	610 800
013 Atténuations de charges	6 424 500	0	1 635 000	8 059 500	8 559 100
78 Reprises sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
042 Quote part subv. d'invest.virée au cpte de résultat	560 000	0	0	560 000	554 160
002 Report résultat de fonctionnement 2023	0	2 932 916	0	2 932 916	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	95 775 890	2 932 916	1 635 000	100 343 806	99 139 060

Chapitre 70 : Prestations de services et autres produits pour 89 415 000 €

Le chapitre 70 est composé :

- de la prestation facturée à hauteur de **88 970 000 €**,
- de la prise en charge par le SMTC de la Contribution Economique Territoriale (CET) prévue à hauteur de **345 000 €**,
- des remboursements de frais issus de l'organisme opérateur de compétences (OCPO) chargés d'accompagner la formation professionnelle continue pour **100 000 €**,

Chapitre 013 : atténuations de charges pour 8 559 100 €

Ce chapitre augmente de façon significative sur cet exercice 2025 par rapport au budget primitif 2024 en raison principalement de la hausse de la valeur du stock liée notamment aux gammes de maintenance des rames de 2^{ème} génération. Le stock final de pièces est ainsi estimé au 31/12/2025 à 6 658 000 € quand celui constaté au 01/01/2024 s'élevait à 4 739 519 €.

Ce chapitre inclut également les déductions sur charges de personnel pour 1 961 100 € (indemnités journalières de sécurité sociale pour la très grande majorité).

Chapitre 75 : Produits de gestion courante pour 610 800 €

Les produits de gestion courante correspondent aux remboursements liés à l'exploitation. Le montant inscrit pour 2025 inclut les recettes assurances suite à sinistres et les recettes DGFIP en remboursement partiel de la TICPE gazole. Le niveau prévu est stable par rapport à 2024.

Chapitre 042 : versement de **554 160 € en opérations d'ordre** correspondant à l'amortissement de la subvention d'investissement reflète des amortissements réalisés en dépenses de fonctionnement.

1-2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **99 139 060 €** dont **556 160 €** d'opérations d'ordre représentées par l'ensemble des dotations aux amortissements des biens.

BUDGET PRIMITIF 2025	BP 2024	BS 2024	DM1-2024	Total budget 2024	Prévisions BP 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
011 Charges à caractère général	28 811 741	800 000	1 635 000	31 246 741	28 579 520
012 Charges de personnel et frais assimilés	65 846 170	1 427 300	0	67 273 470	69 441 880
65 Autres charges de gestion courante	2 729	5 616	0	8 345	6 500
66 Charges financières	0	0	0	0	0
67 Charges exceptionnelles	3 450	200 000	0	203 450	5 000
68 Charges exceptionnelles	550 000	500 000	0	1 050 000	550 000
042 Dotations aux amortissements et provisions	561 800	0	0	561 800	556 160
023 Transfert à la section d'investissement	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	95 775 890	2 932 916	1 635 000	100 343 806	99 139 060

Chapitre 011 : Charges à caractère général pour 28 579 520 €

Le chapitre 011 est composé :

- ⇒ Des achats stockés et autres approvisionnements, des services extérieurs et autres prestations et des impôts et taxes pour un total de dépense de 21 576 520 €,

⇒ De la reprise du stock initial estimé au 01/01/2025 pour un montant de 6 658 000 €,

⇒ De la Contribution Economique Territoriale (CET) pour 345 000 €.

L'analyse économique permet d'expliciter les écarts entre les propositions 2025 et les données du budget 2024 ou estimées en réalisé pour 2024.

Au global, hors frais de personnel, les dépenses d'exploitation diminuent de -208 K€ par rapport au niveau de dépenses estimé pour 2024 et de -2 131 K€ par rapport au budget 2024.

Le budget 2025 comprend, sur ces postes, un total de dépenses de 979 K€ dédiées à la préparation du nouveau réseau Inspire.

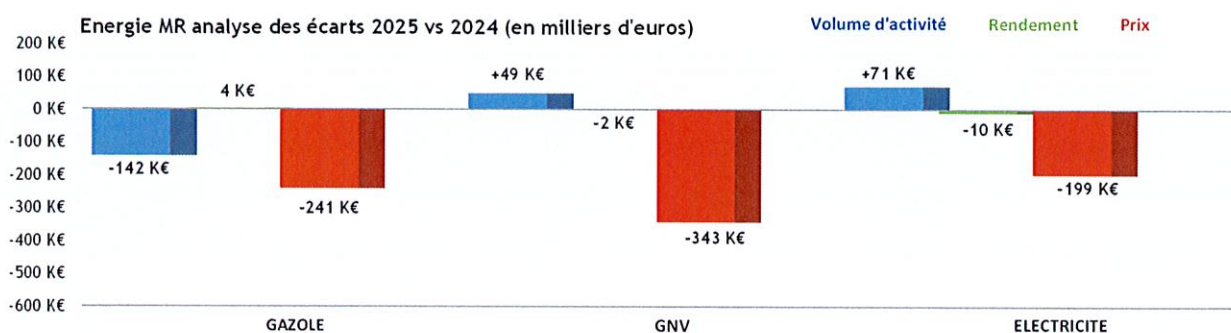
Compte d'exploitation (en milliers d'euros) (CET incluse)	2023	Bud 2024	Proj 2024	Bud 2025*	Ecart vs BP 2024	Ecart vs Proj 2024	* dont Inspire
Energie	6 693,8	6 979,6	5 380,5	4 490,2	-2 489,4	-890,3	113,8
Maintenance	4 688,5	5 076,6	5 376,5	4 996,2	-80,4	-380,3	84,5
Affrètements	5 484,8	5 526,4	5 374,8	4 805,9	-720,5	-568,9	0,0
Assurances	1 764,5	1 944,8	1 897,3	2 186,1	241,3	288,8	25,0
Autres charges nettes de produits	2 637,5	3 837,4	3 413,5	4 755,9	918,5	1 342,4	756,0
Total	21 269,0	23 364,8	21 442,5	21 234,2	-2 130,6	-208,3	979,3

ENERGIE

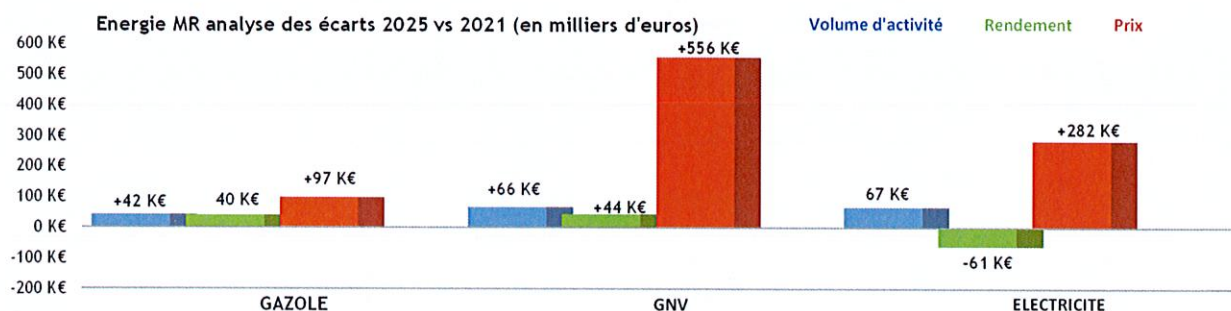
Le poste énergie est en diminution sensible dans ce budget 2025 avec une baisse de -35,7% par rapport au budget 2024 et une diminution de -16,5% par rapport à la projection 2024. Les hypothèses de calcul qui ont permis de construire les prévisions de ce poste ainsi posées devront être confrontées à la réalité de l'exploitation.

ENERGIE	2022	2023	Bud 2024	Proj 2024	Bud 2025	Ecart vs BP 2024	Ecart vs Proj 2024
Gazole	2 219,1	2 218,0	2 102,3	2 110,8	1 730,7	-371,6	-380,2
GNV	1 034,1	1 931,0	1 922,3	1 561,9	1 265,5	-656,8	-296,4
Electricité Traction	905,1	1 589,5	1 897,2	995,6	858,4	-1 038,8	-137,2
Electricité sites dont 40% SSR1	357,8	611,6	681,7	413,1	357,9	-323,8	-55,2
Gaz de chauffage	165,0	276,2	290,0	236,2	204,7	-85,3	-31,5
Eau	37,1	31,7	42,0	36,0	39,7	-2,3	3,7
AD Blue et divers	45,0	35,8	44,2	26,9	33,4	-10,8	6,5
Total énergie matériel roulant	4 763,2	6 693,8	6 979,6	5 380,5	4 490,2	-2 489,5	-890,3

L'écart par rapport à la projection 2024 (1^{er} graphique ci-dessous) résulte clairement d'un ajustement des tarifs de l'énergie alors que les hypothèses sur la consommation moyenne et les volumes d'activité n'apportent que des écarts marginaux.



Par rapport à une situation avant crise de l'énergie (année 2021), on peut noter que l'impact tarifaire est encore lourd et pèse pour près de 1 M€ dans le budget de la Régie.



MAINTENANCE

Après une année 2024 très compliquée en termes de maintenance, notamment sur les opérations de maintenance corrective, les prévisions 2025 tablent sur une légère diminution des dépenses de l'ordre de -6,5% soit une baisse du total du poste de -380 K€. Le gain porte essentiellement sur les pièces matériel roulant avec une sollicitation moins forte sur les gammes de maintenance tramway.

Dépenses directe de maintenance	2022	2023	Bud 2024	Proj 2024	Bud 2025	Ecart vs BP 2024	Ecart vs Proj 2024
Lubrifiants	68,6	81,5	75,0	72,7	81,4	6,4	8,7
Pièces maintenance MR	2 425,0	2 417,2	2 318,2	2 984,5	2 361,2	43,0	-623,4
Pièces maintenance IF	170,6	150,3	278,8	168,6	182,9	-95,9	14,3
S/traicance maintenance MR	1 811,7	883,4	811,5	1 017,8	1 057,6	246,1	39,8
Maintenance IF & matériel	921,3	952,3	1 265,6	885,9	1 062,7	-202,9	176,9
Maintenance info et divers	564,8	462,4	560,8	466,6	485,4	-75,4	18,7
Maintenance hors produits	5 962,0	4 947,1	5 309,9	5 596,2	5 231,2	-78,7	-365,0
Produits	-1 189,3	-258,7	-233,3	-219,7	-235,0	-1,8	-15,3
Total maintenance	4 772,7	4 688,5	5 076,6	5 376,5	4 996,2	-80,4	-380,3

Sur l'activité bus, les opérations correctives (en partie sous-traitées par exemple pour les boîtes de vitesse) sont conservées à un niveau soutenu compte tenu des difficultés récurrentes rencontrées sur les bus CREALIS notamment.

Le budget 2025 s'affiche à un niveau inférieur à celui des années 2023 et 2024 mais assez nettement au-dessus de celui du budget 2024, traduisant les ajustements nécessaires sur la partie maintenance corrective.

Les dépenses de maintenance tramway sont en diminution assez nette par rapport à l'année 2024 en raison de la fin de gamme de maintenance des guidages des rames THR2 effectuée après 240 000 kms, même si cette dernière a subi des décalages de plannings, débordant sur l'année 2025.

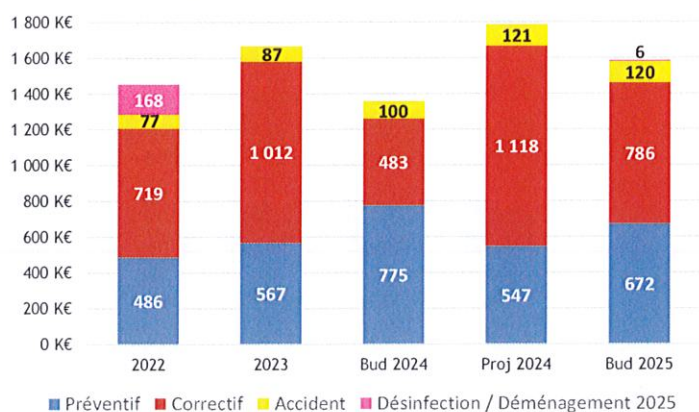
Les dépenses de maintenance des installations fixes et du système d'information sont en augmentation de l'ordre de 160 K€ par rapport à la projection 2024. On retrouve ici un effet prix sur les contrats de maintenance lié aux formules de révision des contrats et une partie des coûts liés à Inspire et au déplacement d'activité (40 K€)

AFFRETEMENTS

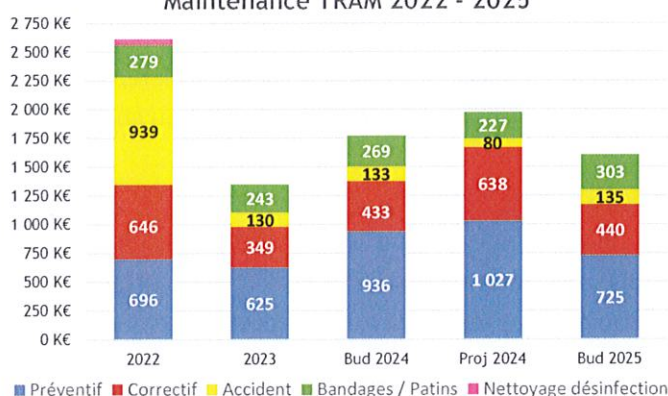
Les dépenses d'affrètements sont en baisse par rapport à 2024 de - 570 K€ ce qui s'explique par les deux facteurs suivants :

- En premier lieu, nous enregistrons un gain lié à l'impact en année pleine de la reprise en gestion directe SMTC de la ligne expérimentale hydrogène 35-36 (reprise à partir de septembre 2024). Ce gain est évalué à -900 K€ par rapport à 2024.
- Ensuite, nous constatons un surcoût significatif sur les services scolaires liés à la hausse des coûts unitaires au kilomètre des nouveaux marchés mis en place fin d'année 2024 (cf. graphique coûts au kilomètre ci-dessous).

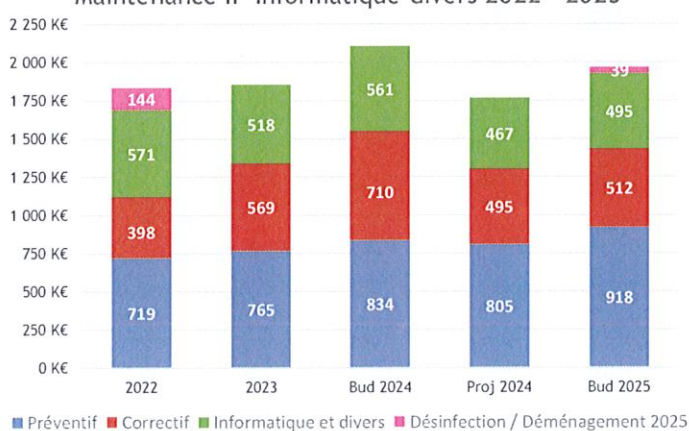
Maintenance BUS 2022 - 2025

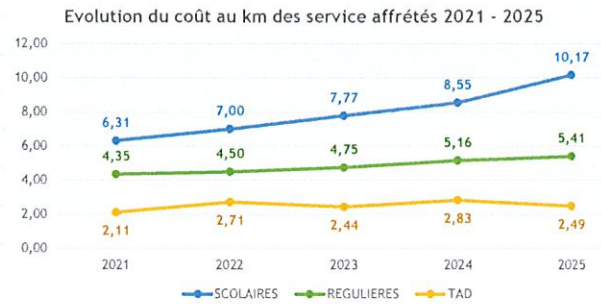
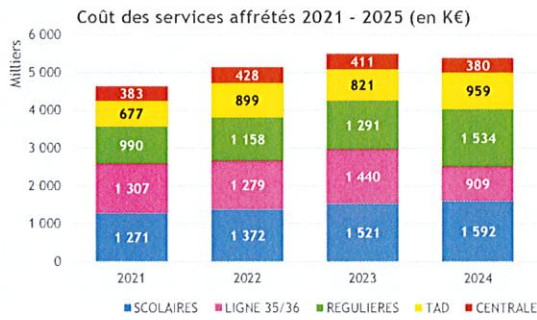


Maintenance TRAM 2022 - 2025



Maintenance IF-Informatique-divers 2022 - 2025





Chapitre 012 : Charges de personnel pour 69 441 880 €

Ce chapitre comprend l'ensemble des charges de personnel y compris celles pour lesquelles l'entreprise pratique la subrogation qui sont prévues à hauteur de 1 740 000 €. Les remboursements de charges de personnel (indemnités journalières de sécurité sociale, formation, remboursements sur délégations de personnel ...) sont inscrits en recettes de fonctionnement au chapitre 013.

MASSE SALARIALE

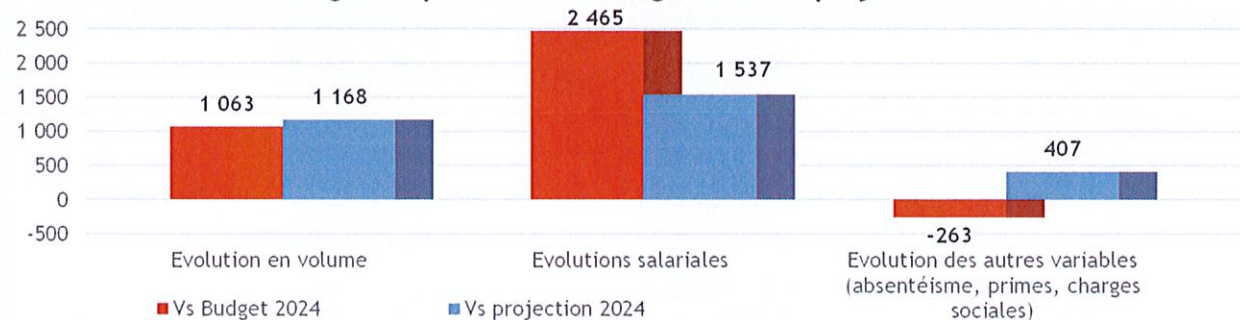
L'analyse économique des frais de personnel montre une progression de +4,4% par rapport au niveau de dépense estimé pour 2024 expliquée directement à près de 50% par les dépenses dédiées à la préparation du nouveau réseau Inspire et déplacement d'activité sur le site de Cournon.

Dépenses de personnel (en milliers d'euros)	2022	2023	Bud 2024	Proj 2024	Bud 2025*	Ecart vs BP 2024	Ecart vs Proj 2024	* dont Inspire
Charges de personnel	57 598,3	59 570,0	64 165,2	64 684,8	67 530,8	5,2%	4,4%	1 336,3
Evolution en volume						1,7%	1,8%	
Evolutions salariales						3,8%	2,4%	
Evolution des autres variables (absentéisme, primes, charges sociales)						-0,4%	0,6%	
Coût unitaire salarial	67,30	67,05	69,18	69,86	71,63	3,5%	2,5%	

De manière similaire à 2024, les évolutions salariales 2025 incluent l'impact du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), une prime « travaux » ciblée sur les conducteurs et un volume d'intéressement des salariés. Elles représentent une évolution globale de +2,4%. Soulignons que le GVT comprend l'impact de la disposition d'évolution des carrières pour les coefficients inférieurs à 210 mise en place en septembre 2024.

Le coût unitaire salarial attendu pour 2025 progresse de 2,5% par rapport à 2024.

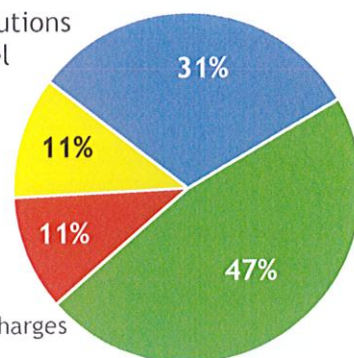
Evolution des charges de personnel vs budget 2024 et projection 2024



Le schéma ci-contre, montre l'impact des dispositions de préparation du nouveau réseau Inspire et du déplacement d'activité à Cournon et leur poids dans l'évolution globale du budget des frais de personnel.

Représentation des évolutions des charges de personnel entre 2024 et 2025

- Inspire
- Carrières
- Intéressement
- Evolutions salariales et charges sociales



EFFECTIFS

L'effectif annuel moyen Equivalent Temps Plein (ETP) est prévu en hausse de +4,4% par rapport à l'effectif estimé pour 2024 soit +17 ETP. Cette hausse s'explique avant tout par les ressources nécessitées par la préparation du nouveau réseau Inspire.

Dans le détail les évolutions sont les suivantes :

- Effectif conduite (impact Inspire) : la construction du plan de recrutement 2025 tient compte des départs en retraite (ou en congés retraite, cf. point ci-dessous) mais également des besoins particuliers liées à cette année de préparation au nouveau réseau (formation, marche à blanc, etc...) et enfin du niveau d'effectif requis pour exploiter le nouveau réseau à partir du 1^{er} janvier 2026.
L'ensemble de ces paramètres nécessite le recrutement de 15 nouveaux conducteurs représentant un effectif supplémentaire sur l'année de 9,42 ETP.
- Effectif support (impact Inspire) : la Régie prévoit des renforts temporaires (pour la plupart en CDD) à hauteur de 3,25 ETP pour passer ce cap important de préparation du nouveau réseau : 0,65 ETP en communication, 1 ETP sur le graphichage, 0,6 ETP sur l'inventaire des biens, 1 ETP pour la gestion et le transfert du dépôt.
- Le renfort d'un poste en administration réseau informatique suite au renforcement de l'équipe et à sa réorganisation pour prendre en compte les impératifs de cyber sécurité et préparer dans les meilleures conditions le passage à la certification 27001.
- La diminution attendue des contrats d'apprentissage de -2,5 ETP.
- Enfin, il nous faut souligner la hausse continue du nombre de personnes en congés retraite (Compte Epargne Temps retraite). Ce dispositif très sollicité par les agents, consiste à transformer la prime de départ en retraite en jours de congés. Ainsi le salarié est rémunéré sur sa période de congés et reste à l'effectif de la Régie, mais il n'est pas disponible pour la production. Le poids des personnes en congés CET pour départ retraite est prévu en hausse significative de 6,6 ETP sur 2025.

Effectifs en ETP annuel moyen	2022	2023	Bud 2024	Proj 2024	Bud 2025*	Ecart vs BP 2024	Ecart vs Proj 2024	* dont Inspire
Exploitation	607,2	630,6	665,7	650,9	661,1	-4,6	10,2	10,4
Conduite	463,3	487,9	520,1	508,3	517,8	-2,3	9,5	9,4
Médiation	34,9	33,8	35,6	35,1	35,4	-0,3	0,3	0,0
Contrôle	22,2	23,3	28,6	28,3	27,2	-1,4	-1,1	0,0
Resp d'équipe conduite et AMIM	42,6	42,2	40,8	37,6	37,2	-3,6	-0,4	0,0
Régulation	18,4	18,7	18,0	17,6	19,0	1,0	1,4	0,0
Autres fonctions exploitation	25,7	24,6	22,6	24,1	24,6	1,9	0,5	1,0
Maintenance	152,9	153,3	151,4	157,5	158,5	7,1	0,9	0,7
Bus	46,0	45,3	45,5	46,6	46,0	0,5	-0,6	0,0
Tramway	20,8	20,2	19,8	19,8	19,8	0,0	0,0	0,0
IF / CFA	29,5	28,6	27,6	28,8	29,1	1,5	0,3	0,0
Remisage	25,7	26,7	26,5	29,5	28,9	2,4	-0,6	0,0
Autres fonctions maintenance	30,9	32,4	32,0	32,7	34,7	2,7	2,0	0,7
Commercial	29,4	33,4	32,3	31,4	31,4	-0,9	0,0	0,0
Services support / structure	40,5	44,7	50,6	52,5	55,3	4,6	2,7	1,6
Contrats Pro / apprentissage	4,8	7,3	5,8	7,7	5,2	-0,7	-2,5	0,0
Congés sans solde	8,0	7,9	5,9	8,9	7,7	1,8	-1,2	0,0
Congés CET Retraite	13,1	11,1	15,7	17,1	23,7	7,9	6,6	0,0
Total	855,8	888,4	927,5	925,9	942,8	15,2	16,9	12,7
Total hors contrat pro CSS et CET RET	829,9	862,0	900,1	892,3	906,2	6,1	13,9	12,7
Intérim	2,3	2,3	1,2	1,4	0,0	-1,2	-1,4	0,0
Total CPRO / APPR - CSS - CET RETR		26,4	27,5	33,6	36,5	9,1	3,0	0,0

Chapitre 042 : Dotations aux amortissements et provisions pour 556 060 €

Il est proposé d'affecter 556 060 € aux amortissements des investissements dont 2 000 € pour les investissements antérieurs à 2018 réalisés directement par la Régie T2C et 554 060 € pour les nouveaux investissements réalisés à partir de l'année 2018.

Chapitre 68 : Dotations aux provisions

Il est proposé d'inscrire un montant de 550 000 € sur le compte 6815 dotations aux provisions pour risques et charges selon les recommandations de la CRC afin de prendre en compte l'impact financier du Compte Epargne Temps dans le budget 2025.

Pour rappel : il existe au sein de T2C plusieurs dispositifs actés par accord d'entreprise permettant de placer des jours de congés sur Compte Epargne Temps dont, au-delà du placement de jours de congés en reliquat d'une année sur l'autre, la possibilité de transformation de primes (prime d'ancienneté, prime vacances, treizième mois) en jours à partir de 55 ans.

Chapitre 023 : Transfert à la section d'investissement

Il n'est pas prévu au budget primitif d'affecter de montant à la section d'investissement autres que ceux déjà mentionnés pour le chapitre 042 correspondant à des opérations d'ordre de section à section.

2- Section d'investissement budget primitif 2025

2.1 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à 971 060 €.

Les recettes proviennent en premier lieu de la subvention d'investissement du SMTC dont le montant est fixé après arbitrages avec le financeur SMTC à 414 900 €.

Les recettes d'investissement sont également alimentées par les dotations aux amortissements des investissements réalisés :

- Par la Régie T2C avant 2018 pour son propre compte ; les amortissements s'établissent à 2 000 €,
- Par la Régie T2C à partir de 2018 dans le cadre de la subvention d'investissement ; les amortissements sont estimés à 554 060 € intégrant les amortissements des opérations 2025 au prorata temporis.

BUDGET PRIMITIF 2025	BP 2024	BS 2024	DM1-2024	Total budget 2024	Prévisions BP 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
13 Subvention d'investissement	350 000	39 380	0	389 380	414 900
040 Amortissement des immobilisations corporelles	561 800	0	0	561 800	556 160
001 Report résultat d'investissement 2023	0	398 801	0	398 801	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025	911 800	438 181	0	1 349 981	971 060

2.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 971 060 €.

Après arbitrage, les dépenses d'investissement financées par la subvention d'investissement s'élèvent à 414 900 €. Dans ce total, on retrouve 110 000 € pour la réfection des bâtiments, 106 400 € pour des outillages et équipements industriels, 198 500 € pour des équipements informatiques dont 125 000 € de renouvellement tablettes conducteurs.

Les dépenses d'investissements sont représentées également par une affectation de 554 060 € correspondant à la quote-part d'amortissement de la subvention d'investissement versée au compte de résultat.

BUDGET PRIMITIF 2025	BP 2024	BS 2024	DM1-2024	Total budget 2024	Prévisions BP 2025
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
20 Immobilisations incorporelles	10 000	78 103	0	88 103	45 000
21 Immobilisations corporelles	340 000	342 874	-11 000	671 874	369 900
23 Immobilisations en cours	0	13 204	11 000	24 204	0
27 Autres immobilisations financières	1 800	4 000	0	5 800	2 000
040 Quote part subv. d'invest. virée au cpte de résultat	560 000	0	0	560 000	554 160
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025	911 800	438 181	0	1 349 981	971 060

Il vous appartient d'en délibérer et d'approuver le Budget Primitif 2025 voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre sans opération en section d'investissement.

Le Conseil d'Administration :

Après en avoir délibéré,

décide, à l'unanimité (2 abstentions : Monsieur POTELLERET et Monsieur ROMERO)

- d'approuver le Budget Primitif 2025 voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre sans opération en section d'investissement.

La Présidente de l'EPIC
Madame Blandine GALLIOT



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Transmission au représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire par la Présidente de T2C, compte tenu,

de la réception en Préfecture le :

et de la publication le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.